

MAIRIE DE BRAY EN VAL

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE

D'APPROUVER la réalisation des travaux d'aménagement de la rue des Jardins du Coulouis dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, en coordination avec le Conseil Départemental, et l'installation de l'éclairage public. Le projet est estimé à 400 000 euros HT. Le Conseil Municipal **sollicite une subvention au titre de la DETR** (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

D'APPROUVER la réalisation de travaux de défense incendie dans le secteur des Grandes Vallées et de la Motte sur l'exercice 2016. M. le Maire rappelle à l'assemblée que la défense incendie est insuffisante et parfois inexistante dans certains secteurs de la commune. Il est nécessaire d'y remédier en étalant les réalisations sur plusieurs années.

En effet, la présence de citerneaux pour couvrir la défense incendie aux Grandes Vallées est obsolète et il y a lieu de créer un nouveau réseau.

La Défense incendie route de la Motte est inexistante et il y a lieu d'installer une réserve d'eau à l'air libre.

Le coût des travaux est estimé à 42 500 € HT

Le Conseil Municipal **sollicite une subvention au titre de la DETR** (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

D'EMETTRE un avis FAVORABLE au dossier de demande de la société EUROVIA CENTRE LOIRE de renouveler l'autorisation d'exploiter et d'étendre une carrière de sables et graviers, et une station de transit de produits minéraux implantées au lieu-dit « Plaine de Saint Aignan » à BOUZY LA FORET.

D'ACCEPTER d'octroyer la participation financière de **40 euros** à l'IME « Chantemerle » de GIEN pour le voyage scolaire d'une jeune de la commune.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire donne la parole à **Danielle GRESSETTE** pour

- 1) Evoquer les festivités du 13 juillet 2016 : il est décidé que le feu d'artifice et le bal auront lieu à l'étang du Menneroy. La cérémonie restant le 13/07 au Monument aux Morts suivie du traditionnel vin d'honneur.
- 2) Evoquer l'installation d'un skatepark à proximité de l'étang de la rue des Monteaux : il est décidé de lancer l'opération qui consistera à réaliser un projet d'ensemble intergénérationnel ludique, sportif et de détente. Il est à noter que les sapins, présents sur le site retenu, sont envahis de chenilles processionnaires et qu'il y a lieu d'en abattre plus de 70.

Annick PIVOTEAU évoque le fonctionnement actuel du SIRIS.